



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 18 septembre 2023

Plan vélo et marche : 35 projets lauréats au titre du 6ème appel à projets en Nouvelle-Aquitaine

Parmi les 46 projets déposés en Nouvelle-Aquitaine, **35 projets portés par 33 collectivités territoriales ont été retenus dans le cadre du 6ème appel à projets du « Plan vélo et marche » annoncé par la Première ministre en 2022. Ils seront financés par l'État à hauteur de 9,2 millions d'euros.**

Ce 6ème appel à projets est doté au niveau national d'une enveloppe de 100 millions d'euros pour poursuivre le développement des aménagements cyclables.

Il est destiné à soutenir les collectivités territoriales ayant mis en place une politique globale en faveur du vélo, notamment pour les déplacements quotidiens. Une attention particulière a été accordée aux territoires peu denses où la pratique quotidienne du vélo reste plus rare.

Pour le préfet de région Etienne GUYOT : *« Le développement de la pratique quotidienne du vélo constitue une priorité de l'État. Nous devons continuer à rendre le vélo accessible à chaque Français, en ville comme dans la ruralité car le vélo jouera un rôle central dans l'objectif de décarbonation de nos déplacements et sera un des ressorts de la transition écologique. D'autant que l'augmentation de la pratique du vélo constitue également un enjeu pour la santé et même pour notre économie. »*

Voir ci-dessous la liste des lauréats

Fonds mobilités actives – Liste des projets lauréats du 6ème appel à projets aménagements cyclables en Nouvelle-Aquitaine			
	Nom du porteur de projet	Intitulé du projet	Montant de la subvention
17	Conseil départemental de la Charente-Maritime	Liaison cyclable Andilly-bourg – Sérigny. Création d'une traversée cyclable dénivelée de la Route Départementale n°137 – commune d'Andilly les Marais	277 790 €
	Communauté de communes Aunis Atlantique	Création d'une passerelle cyclo – piétonne sur l'Écluse du Carreau d'Or à Marans	155 184 €
	Commune de Saintes	Traitement des discontinuités cyclables sur le Cours Genêt à Saintes	127 875 €
	Ville de Saint-Jean-d'Angély	Réalisation d'aménagements cyclables reliant la gare au pôle scolaire en passant par le centre-ville	128 185 €
	Commune de Sainte Soule	Création d'une piste cyclable entre le Bourg de Sainte-Soule et Saint-Coux	83 059 €
19	Communauté d'agglomération du Bassin de Brive	Voie verte de Malemort sur Corrèze	688 621 €
	Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté	Aménagement d'une voie verte entre Bort-les-Orgues et Ydes	409 028 €
24	Communauté de communes du Périgord Nontronnais	Aménagement Vélo Route / Voie verte Tronçon Nontron-Saint Pardoux la Rivière	307 044 €
33	Conseil départemental de la Gironde	Résorption d'une discontinuité cyclable sur l'itinéraire européen EV3 Scandibérique entre Saint-Macaire et Castets-et-Castillon	582 516 €
	Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord	Aménagement d'une piste cyclable communautaire reliant Marchepime à Biganos	388 057 €
	Commune de La Teste-de-Buch	Continuité cyclable secteur de la Corniche au Pyla (Avenue Louis Gaume - Avenue des Dunes - Avenue de la Forêt)	80 631 €
	Commune de Castelnaud-de-Médoc	Création d'une voie verte et d'aménagements sécuritaires en entrée de ville rue de Landiran	108 859 €
	Commune de Le Porge	Création de pistes cyclables sécurisées sur les avenues de Bordeaux et du Bassin d'Arcachon	96 749 €
40	Communauté d'agglomération du Grand Dax	Création d'un aménagement cyclable reliant Rivière-Saas-et-Gourby, Angoumé, Mées, Saint-Paul-lès-Dax.	863 421 €
	Ville de Saint-Paul-lès-Dax	Réalisation d'une piste cyclable sur les avenues Pierre Benoit et Maréchal Foch	278 160 €
	Communauté de communes du Seignanx	Création d'une liaison cyclable entre le centre ville de Ondres et le Parking P+R de Garros	131 760 €
	Commune de Soorts-Hossegor	Sécurisation des modes de déplacements doux (piétons et cyclistes) sur les axes allant du bourg de Soorts au centre-ville d'Hossegor	428 332 €
47	Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois	Prolongement de la voie verte entre l'avenue Henri Barbusse et le site de Rogé à Villeneuve sur lot	506 105 €
	Communauté de communes Albret Communauté	Création d'une voie verte de 15 km entre les communes de Feugarolles et Nérac	620 837 €
64	Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques	Création d'une piste cyclable reliant l'agglomération de Pau et la Commune de Serres Castet	184 500 €
	Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques	Aménagement d'une liaison cyclable le long de la RD238 entre la gare de Bidos et le hameau du Soeix à Oloron-Sainte-Marie(64).	134 688 €
	Communauté de communes de Lacq-Orthez	Réalisation d'un aménagement cyclable sécurisé et continu entre la Gare et la cité scolaire sur Orthez	187 788 €
	Commune de Bidart	Création d'un itinéraire cyclable à Bidart venant se connecter aux aménagements structurants existants et facilitant les liaisons communales et intercommunales.	270 189 €
	Commune d'Arcangues	Création d'un itinéraire sécurisé en bordure de la RD 3 du Quartier Garatenborda à l'entrée de Bassussarry en passant par le centre-bourg	180 900 €
	Commune de Saint Palais	Construction d'une voie verte – Avenue de Navarre à Saint-Palais	73 200 €
	Commune de Saint-Jean-de-Luz	Aménagement d'un itinéraire cyclable sécurisé sur le secteur "Andénia-Ichaca-Chantaco"	136 305 €
	Commune de Saint Pée sur Nivelle	Aménagements cyclables et voies vertes sur la commune de Saint Pée Sur Nivelle (64)	393 494 €
	Commune de Guiche	Création d'un itinéraire cyclable	65 007 €
	Commune de Bardos	Création de voies vertes et itinéraires actifs de Bardos à Guiche	118 090 €
79	Conseil départemental des Deux-Sèvres	Création d'une passerelle cyclable de franchissement de la RN49 à Bressuire	293 776 €
86	Grand Poitiers Communauté Urbaine	Aménagement de la rue du Faubourg du Pont Neuf et des avenues Rector Pineau et Jacques Coeur pour la création d'une continuité cyclable centre-ville de Poitiers – campus universitaire / CHU	143 613 €
	Ville de Châtelleraut	Réalisation d'une passerelle piétons-cycles sur l'Envigne reliant le site de la Manu à Cenon-sur-Vienne	291 043 €
	Ville de Châtelleraut	Continuité cyclable sécurisé depuis le Boulevard Blossac jusqu'à la place du Châtelet (Boulevard Blossac Nord)	175 680 €
87	Limoges Métropole Communauté Urbaine	Voie verte le long des boulevards, section entre la rue Maurice Rollinat et la rue Joliot Curie – commune de Limoges	127 125 €
	Ville d'Ambazac	Création d'un itinéraire cyclable sécurisé et résorption de discontinuités	157 234 €